

[#]

Transport

Bus, vélo, marche à pied... Tous les moyens de locomotion à votre disposition pour vous rendre sur le lieu de votre formation !

LE BUS

La société Vitalis dessert l'ensemble de la Communauté d'Agglomération de Poitiers. Il existe plusieurs formules d'abonnement : mensuel, trimestriel, semestriel ou annuel.

Les horaires, les lignes, les tarifs... : <http://www.vitalis-poitiers.fr> [<http://www.vitalis-poitiers.fr>]

Pour se procurer un titre de transport ou pour s'abonner :

Permanence de la Maison des Etudiants (durant la période de rentrée uniquement) ;

Espace Bus du centre ville ;

Bureaux de tabac : achat de tickets uniquement.

LE VÉLO

La Communauté d'Agglomération de Poitiers (CAP) propose une offre complète de location de vélo, avec en particulier la formule "Cap'vélo Campus" réservée aux étudiants. Avec 4 points de location en centre-ville et la multiplication des bandes et pistes cyclables, vous n'avez plus aucune raison de ne pas goûter aux joies des balades à vélo !

Pour plus de renseignements :

<http://www.grandpoitiers.fr> [<http://www.grandpoitiers.fr>](rubrique Déplacements > Se déplacer à vélo)

COVOITURAGE

La Région Poitou-Charentes, les Départements de la Vienne et des Deux-Sèvres, les Communautés d'Agglomération de Poitiers et de Niort se sont associés pour vous proposer **un service gratuit de covoiturage**.

<http://covoiturage.poitou-charentes.fr> [<http://covoiturage.poitou-charentes.fr>]

Petites annonces "Covoiturage" sur votre environnement numérique de travail (ENT)

Déposez et consultez gratuitement des annonces de covoiturage sur l'ENT : <http://ent.univ-poitiers.fr> [<http://ent.univ-poitiers.fr>]

Autopartage

Vous n'avez pas de voiture et en avez besoin de manière ponctuelle ? Otolis, service d'autopartage de Vitalis et du Grand Poitiers, vous propose de louer l'un de ses véhicules à bicarburation (essence + GNV).

Pour plus de renseignements : <http://www.otolis.com/> [<http://www.otolis.com/>]



Plan de mobilité de l'Université de Poitiers

Pour l'Université de Poitiers et la Communauté d'Agglomération Grand Poitiers, la question des déplacements est un enjeu majeur. Elles souhaitent améliorer les conditions de déplacements à travers une convention de partenariat nommée « Plan de mobilité de l'Université de Poitiers ».

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr